

N A T O ————  ———— O T A N

SERVICE DE PRESSE

PRESS SERVICE

OTAN/NATO, 1110 Bruxelles ■ Telephones: 241 00 40 - 241 44 00 - 241 44 90 TELEX: 23-867

COMMUNIQUE DE PRESSE M-2(84)29

Pour diffusion immédiate  
14 décembre 1984

COMMUNIQUE FINAL

Le Conseil de l'Atlantique Nord s'est réuni en session ministérielle à Bruxelles les 13 et 14 décembre 1984. Les Ministres ont déclaré ce qui suit :

1. Les dernières années ont été des années difficiles pour les relations Est-Ouest. Ces difficultés ne sont pas de notre fait. En particulier, l'accumulation constante d'armes de toutes sortes à laquelle se livre l'Union soviétique nous oblige à maintenir des forces propres à garantir notre sécurité collective et à préserver la paix. L'Alliance a continué à faire montre de fermeté et de cohésion politique, éléments fondamentaux de notre sécurité.

2. Les principes exposés dans la "déclaration de Washington sur les relations Est-Ouest" de mai 1984, qui réaffirme notre attachement au rapport Harmel, continuent à guider l'Alliance. La dissuasion et la défense associées à la maîtrise des armements et au désarmement, ainsi qu'un dialogue constructif avec les pays de l'Est sont pour nous partie intégrante d'une politique cohérente visant à une paix stable. Nous restons prêts à jouer pleinement notre rôle dans un effort réaliste pour établir de meilleures relations entre l'Est et l'Ouest et accroître la coopération. Des contacts bilatéraux réguliers de haut niveau peuvent y contribuer. Nous appelons l'Union soviétique et ses alliés à adopter une approche aussi positive dans le sens d'une détente authentique.

3. Nous maintiendrons nos étroites consultations sur toutes les questions d'intérêt commun. A l'approche de ce qui pourrait être une nouvelle phase du processus de maîtrise des armements, les consultations sur la maîtrise des armements et le désarmement restent d'une importance particulière.

4. Nous nous félicitons de la rencontre prochaine de MM. Shultz et Gromyko, qui vont discuter de nouvelles négociations sur l'ensemble des problèmes concernant les armes nucléaires intercontinentales et à portée intermédiaire et les armes spatiales.

Les armements nucléaires doivent être considérablement réduits par des négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique menant à des accords équitables, vérifiables et équilibrés en lesquels tous les intéressés puissent avoir confiance.

5. Les Alliés concernés sont disposés à inverser, arrêter ou modifier le déploiement des missiles des FNI à longue portée - et notamment à démonter et retirer les missiles déjà en place - dès la conclusion d'un accord équilibré, équitable et vérifiable prescrivant de telles mesures. Faute d'obtenir par la négociation un résultat concret rendant les déploiements inutiles, les Alliés concernés soulignent leur détermination de poursuivre le déploiement de missiles des FNI à longue portée comme prévu.(1)

6. La meilleure façon d'aborder le problème des armes chimiques est la plus radicale : il faut les éliminer dans le monde entier. Nous demeurons gravement préoccupés par l'utilisation qui est faite de ces armes. Nous appelons la communauté internationale à poursuivre l'objectif d'une interdiction des armes chimiques qui soit vérifiable, complète et applicable à l'échelle mondiale. Nous accordons une haute priorité aux efforts entrepris en ce sens à la Conférence du désarmement à Genève.

7. La confiance et la sécurité sont complémentaires. A Stockholm (CDE), nous recherchons un accord sur des mesures de confiance et de sécurité militairement significatives et concrètes devant être appliquées dans l'ensemble de l'Europe, de manière à donner un nouvel effet et une nouvelle expression au devoir déjà existant qu'ont tous les Etats participants de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force. A Vienne, les Alliés qui participent aux négociations sur les MBFR oeuvrent pour la conclusion d'un accord vérifiable prévoyant des réductions des forces classiques et visant à établir la parité à des niveaux plus bas, ce qui renforcerait la confiance et améliorerait la stabilité militaire en Europe.

8. Nous restons fermement attachés à un développement équilibré du processus de la CSCE. La réunion d'experts sur les droits de l'homme qui aura lieu à Ottawa en mai 1985 sera une étape importante dans cette voie. La pleine application par tous les Etats participants des engagements politiques pris à Helsinki et Madrid est essentielle. Le dixième anniversaire de la signature de l'Acte final, en août 1985, devrait être marqué par une réunion des Etats participants au niveau politique, pour autant que cela soit approprié compte tenu du climat international. Ceci permettrait de donner une impulsion nouvelle au processus de la CSCE.

---

(1) Le Danemark et la Grèce réservent leurs positions respectives sur le paragraphe 5.

9. Il est inacceptable que l'Union soviétique, au mépris des engagements de non-recours à la menace et de non-usage de la force auxquels elle a souscrit, continue de mettre en cause l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan.

D'autres problèmes demeurent pour nous gravement préoccupants. Les récents événements de Pologne confirment la nécessité d'une réconciliation nationale.

Nous respectons la souveraineté et l'indépendance des Etats partout dans le monde. Nous resterons vigilants et nous nous consulterons sur les événements survenant en dehors de la zone du Traité qui sont susceptibles de menacer notre sécurité commune.

10. Le maintien d'une situation calme à Berlin et alentour demeure un élément essentiel dans les relations Est-Ouest. A cet égard, une circulation sans entraves sur toutes les voies d'accès est d'une importance fondamentale.

Nous soutenons les efforts de la République fédérale d'Allemagne pour poursuivre et développer le dialogue et la coopération avec la République démocratique allemande comme contribution au renforcement de la paix en Europe et à l'obtention de nouvelles améliorations concrètes au bénéfice des Allemands et en particulier des Berlinoises. Sur la question de la division de l'Allemagne, nous rappelons notre déclaration de Washington en date du 31 mai 1984.

11. Nous entendons améliorer la qualité de la paix. Formant une communauté de nations libres attachées aux mêmes valeurs, nous demeurons pleinement résolus à renforcer les libres institutions et à promouvoir la stabilité, le bien-être et la coopération économique, dans l'esprit de l'article 2 du Traité de l'Atlantique Nord.

Nous restons déterminés à prévenir et à éliminer le terrorisme, qui cherche à saper la stabilité et à détruire nos institutions démocratiques.

12. La poursuite du développement du potentiel militaire soviétique reste pour les Alliés un sujet de préoccupation majeur. Nous sommes donc résolus à maintenir à des niveaux suffisants les forces tant classiques que nucléaires afin d'assurer la crédibilité de la dissuasion. Les pays faisant partie de la structure militaire de l'Alliance s'emploieront en particulier à renforcer leurs moyens classiques.

La sécurité que nous recherchons pour nous-mêmes n'est pas une sécurité assurée aux dépens de l'Union soviétique ou de quelque autre pays. Aucune de nos armes ne sera jamais utilisée autrement que pour répondre à une agression. Notre Alliance a pour vocation de prévenir la guerre et de préserver la paix dans la liberté.

13. La réunion du printemps de 1985 du Conseil de l'Atlantique Nord en session ministérielle se tiendra à Lisbonne au mois de juin.

\* \* \*

Le Ministre des affaires étrangères de l'Espagne réserve la position de son gouvernement sur le présent communiqué.